

Communiqué de presse

Paris, le 21 avril

Nouvelles annonces sur la réouverture des écoles et des établissements : pour SUD éducation c'est toujours non !

Ce 21 avril, le ministre Blanquer est venu défendre devant la commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale. La décision du gouvernement de réouvrir les écoles et les établissements à partir du 11 mai.

Blanquer a annoncé qu'il y aurait une pré-rentrée le 11 mai pour les personnels, suivie dans la semaine d'une rentrée pour les élèves de grande section, de CP, de CM2, ainsi que les CE1 en Rep+, et dans les écoles rurales à faible effectif.

Dès le 18 mai, le ministre annonce la rentrée des élèves de classe de sixième, troisième, première et terminale en série générale et technologique, ainsi que les élèves de lycée professionnel dans les filières industrielles.

Dès le 25 mai, Blanquer envisage une reprise pour tous les élèves, c'est-à-dire pour 12 393 400 élèves soit 18,5 % de la population française.

Il se contente une nouvelle fois de renvoyer aux hiérarchies locales la mise en œuvre de ces annonces.

Le ministre n'apporte aucune garantie en matière de sécurité et de prise en charge des élèves : l'annonce des cours en demi-effectif indique qu'à l'échelle de certaines écoles, dans les collèges ou dans les lycées, plusieurs centaines d'élèves et de personnels pourraient se côtoyer sans respect des distances recommandées.

Le ministre n'apporte aucune information sur le matériel (masques, savon, gel hydroalcoolique) à disposition des personnels et des élèves ni rien non plus sur les tests. Il est manifeste que ces matériels ne seront pas disponibles en quantités suffisantes pour cette période. Il est incapable de

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



donner des règles claires concernant le transport scolaire, l'internat, les élèves en situation de handicap, l'exiguïté des locaux, et la restauration scolaire.

Le ministre n'apporte aucune précision sur la charge de travail des personnels enseignants, en annonçant que le travail à distance sera conjugué au travail dans les établissements scolaires.

Une nouvelle fois, le ministre a révélé l'amateurisme du gouvernement. Il est totalement irresponsable de faire prendre de tels risques aux enseignant-e-s, élèves, leurs parents et leurs proches qui ne peuvent conduire qu'à une deuxième vague de contamination massive. La réouverture précipitée des écoles n'a pour objet que de servir les profits des capitalistes en renvoyant leurs parents au travail : le gouvernement portera l'entière responsabilité de la mise en danger des personnels et des familles.

Pour SUD éducation, l'urgence est d'abord sanitaire : le gouvernement et le ministre n'apportent toujours aucune garantie pour la santé et la sécurité des personnels. À défaut des garanties indispensables, SUD éducation appellera les personnels à ne pas se rendre dans leur école ou établissement le 11 mai dans le cadre de leur droit de retrait ou de leur droit de grève.

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🖱 www.sudeducation.org

